

## ÉCOLE SECONDAIRE JACQUES-LEBER, À SAINT-CONSTANT UN TOUT NOUVEAU BÂTIMENT, CONSTRUIT EN HARMONIE AVEC SON MILIEU

**La Prairie, le 8 avril 2024** – Après avoir obtenu l’approbation finale du gouvernement du Québec, à la fin du mois de mars, c’est avec joie que le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) annonce aujourd’hui le début de la construction d’un tout nouveau et plus vaste bâtiment pour l’école secondaire Jacques-Leber, à Saint-Constant. Ce nouveau bâtiment aura une capacité d’accueil de 1 276 élèves, soit un ajout de 731 places-élèves. Selon l’échéancier préliminaire du projet, il pourra accueillir les élèves à la rentrée scolaire d’août 2026.



*Perspective du futur bâtiment de l'école Jacques-Leber. (Prendre note que cette image est fournie à titre indicatif seulement. Il s'agit d'une version préliminaire. Le résultat final peut différer.)*

Cette nouvelle construction, représentant un investissement de 219,2 millions de dollars de la part du ministère de l'Éducation, sera érigée à côté de l'école actuelle, permettant la continuité des activités habituelles de l'école pendant les travaux. Elle sera à l'image de la vision du gouvernement du Québec pour la construction de nouvelles écoles, soit une école adaptée aux nouvelles méthodes d'enseignement et dont les espaces communs favoriseront la socialisation et le sentiment d'appartenance des élèves. De plus, le concept de l'école s'inscrit dans une perspective d'intégration à la communauté et de développement durable.

« Je suis très heureux du début des travaux de construction de l'école secondaire Jacques-Leber, qui permettront de doubler sa capacité d'accueil. C'est une excellente nouvelle pour les parents ainsi que pour les jeunes de Saint-Constant et des environs. Les travaux amorcés aujourd'hui mèneront, en 2026, à une école secondaire moderne et adaptée aux besoins des élèves. Je suis persuadé que cette nouvelle école aura un effet positif sur la motivation des jeunes. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'avancement de ce beau projet », a souligné M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation.

« Je me réjouis de voir le début des travaux de construction de la nouvelle école secondaire Jacques-Leber à Saint-Constant. C'est bien plus qu'un nouveau bâtiment, c'est un investissement dans l'avenir, qui offre aux jeunes une infrastructure moderne et propice à leur épanouissement. Nous pouvons tous être fiers de cette initiative qui témoigne de notre engagement envers l'éducation », a précisé M<sup>me</sup> Christine Fréchette, députée de Sanguinet et ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

## Un tout nouveau bâtiment

C'est après de multiples analyses visant à identifier la solution immobilière la plus optimale, et avec l'accord du gouvernement du Québec, que la recommandation de la construction d'un nouveau bâtiment sur le terrain adjacent à l'école actuelle a été retenue. « La solution immobilière retenue est la plus responsable pour les élèves et le personnel, de même qu'à l'égard des coûts. Effectivement, elle maximise la sécurité de la communauté de l'école, assure la stabilité éducative des élèves et du personnel, diminue les délais de livraison et représente des économies de coûts de construction. Enfin, elle tient aussi compte de la clientèle en forte croissance dans le secteur dans l'attente de la réalisation complète du projet », a mentionné M<sup>me</sup> Kathlyn Morel, directrice générale du CSSDGS.

La solution retenue implique de construire à l'emplacement de l'actuel terrain multisports (soccer/football) synthétique. En revanche, ce dernier sera reconstruit et bonifié à la fin du projet, à l'emplacement de l'école actuelle. « Bien que la balance des bénéfices et des inconvénients soit à l'avantage de cette solution immobilière, nous sommes conscients qu'elle implique une période où les infrastructures sportives et récréatives ne seront pas disponibles ou limitées. C'est pourquoi le CSSDGS s'est entretenu sur une base régulière avec la Ville de Saint-Constant, afin de pallier ces inconvénients », a convenu M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint du CSSDGS.

« Nous sommes fiers de voir la réalisation de ce projet d'envergure sur notre territoire. Avec cet agrandissement, les jeunes Constantines et Constantins pourront bénéficier d'infrastructures modernes qui favoriseront leur apprentissage. Soyez assurés que nous collaborerons à diminuer les répercussions des travaux dans nos milieux de vie. En ce sens, l'accès aux infrastructures sportives et récréatives sera maintenu grâce à l'ouverture des deux nouveaux terrains de soccer synthétiques au Pôle culturel et sportif. Quant au tennis, quatre nouveaux terrains prendront place au parc du Petit Bonheur à l'automne 2024 », a précisé le maire de la Ville de Saint-Constant, M. Jean-Claude Boyer.



*Perspective du futur bâtiment de l'école Jacques-Leber. (Prendre note que cette image est fournie à titre indicatif seulement. Il s'agit d'une version préliminaire. Le résultat final peut différer.)*

### **Un projet accéléré grâce à un mode de réalisation innovateur**

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment pour l'école Jacques-Leber bénéficie de nouvelles mesures d'accélération des projets de construction mises en application par le gouvernement du Québec. Ainsi, pour ce projet d'envergure, le mode de réalisation « conception-construction progressif - CCP » a été retenu par la Société québécoise des infrastructures (SQI), à qui la gestion du projet a été confiée.

Ce mode de réalisation innovateur comporte plusieurs avantages. En premier lieu, il a permis l'identification rapide d'un consortium (entrepreneur et professionnels), lequel planifie et réalise le projet, assurant un démarrage du projet plus tôt dans le processus. De plus, l'approche collaborative du mode CCP permet une conception et une planification avec l'ensemble des parties prenantes conduisant à une gestion optimisée des risques du projet. L'échéancier est aussi optimisé grâce aux chevauchements des certaines étapes jusqu'à la livraison, tout en maintenant le niveau de qualité finale requis pour la livraison de l'ouvrage. Ce nouveau mode de réalisation collaboratif favorise même une qualité optimale grâce à la contribution, très tôt en amont du projet, de l'équipe unifiée entrepreneur-professionnels et à une implication accrue de l'équipe du CSSDGS.

### **Intégration avec son milieu**

Pour le CSSDGS, il est important que le nouveau bâtiment de l'école s'intègre harmonieusement avec son milieu; son architecture reflétera le patrimoine bâti et l'histoire de la Ville de Saint-Constant. On remarquera notamment l'intégration de la brique rouge ainsi que l'aménagement des parcours piétons et de la trame pavée qui rappellera les voies ferroviaires.

Pour suivre l'évolution de ce projet, rendez-vous au [cssdgs.gouv.qc.ca](https://cssdgs.gouv.qc.ca), section Info-Travaux.

– 30 –

Source : Hélène Dumais

Directrice adjointe, Service du secrétariat général et des communications  
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries  
514 380-8899, poste 3978 | [helene.dumais@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:helene.dumais@cssdgs.gouv.qc.ca)